

La ministre du Travail était hier au siège de La Provence

Élisabeth Borne

"On a réussi à contenir l'impact sur l'emploi"

A lors qu'elle doit reprendre lundi les discussions avec les partenaires sociaux concernant la réforme de l'assurance-chômage, Élisabeth Borne était hier en déplacement à Marseille, sur la thématique de l'insertion par l'activité économique et de la formation. "Mon combat c'est vraiment, dans cette crise, de protéger au maximum tous les emplois. On n'a jamais eu des outils aussi puissants. Mon ministère fait des choses essentielles de protéger des emplois, de protéger des salariés et de permettre à ceux dont l'emploi est menacé de rebondir sur de nouveaux métiers et de permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi", concluait hier la mi-

nistre à l'issue d'une heure d'entretien avec six lecteurs de *La Provence*.

Autant dire que la mission est délicate et même centrale dans cette période. Alors que la France redoute un nouveau confinement, la représentante du gouvernement défend la stratégie de vaccination mais aussi les quelque 9 000 accords signés dans les entreprises pour poursuivre l'activité, tout en se protégeant, et éviter une nouvelle chute de l'activité.

Élisabeth Borne, qui promet la prise en compte des travailleurs de la deuxième ligne, - même si la définition de cette catégorie avec les partenaires so-

ciaux se termine à peine - défend aussi le "quoi qu'il en coûte" du Président de la République, rappelant que le gouvernement serait jusqu'au bout aux côtés des entreprises dont l'activité est empêchée ou limitée par l'épidémie. "C'est le meilleur choix pour notre pays", assure la ministre soucieuse aussi, d'envoyer un message fort envers les jeunes, avec "un million de solutions" pour eux. L'urgence est de sortir de la crise, martèle Élisabeth Borne, au point que même la réforme des retraites, pour laquelle le gouvernement était prêt à engager un bras de fer avec les syndicats, n'est plus une priorité.

Marie-Cécile BÉRENGER

■ L'emploi reste votre priorité ?

Oui. Face à une crise qui dure, nous devons redoubler de vigilance pour sauver les emplois. Et nous avons de nombreux outils pour cela. L'activité partielle a protégé près de 9 millions de salariés au premier confinement et près de 3 millions dans le deuxième. Il y a aussi l'activité partielle de longue durée pour les entreprises qui connaissent une baisse d'activité durable qui permet de protéger les emplois jusqu'à deux ans, plus de 400 000 salariés sont d'ores et déjà concernés.

■ N'arrive-t-on pas au bout des marges de manœuvre financières ?

Le meilleur choix qu'on peut faire est de protéger les emplois et les compétences. C'est ainsi que l'on pourra tirer le meilleur parti de la relance économique et du Plan de Relance qui va donner un coup d'accélérateur pour recréer des emplois. On l'a vu dans la crise de 2008 ; quand les entreprises se sont séparées des compétences, cela les a handicapées au moment de la reprise. Nous serons aux côtés des entreprises dont l'activité est réduite ou empêchée par les mesures sanitaires, tant qu'il y aura des restrictions avec une prise en charge à 100 % de l'activité partielle, c'est le meilleur choix pour notre pays.

■ Le chômage est à la hausse pourtant...

Certes mais quand je vois 3 millions de salariés en activité partielle en novembre, je me dis que nos dispositifs fonctionnent. Au printemps nous avions atteint plus d'un million de demandeurs d'emploi de catégorie A de plus. Avec le rebond du troisième trimestre, -et nous sommes un des pays européens qui a le mieux rebondi cet été-, on a ramené ce nombre à 300 000. En novembre la hausse a été limitée. Je reste très vigilante mais entre les dispositifs d'activité partielle de longue durée et le plan jeunes l'impact de la crise sur l'emploi a jusqu'à présent été contenu.

■ L'activité partielle génère de la fraude ?

Nous avons fait 550 000 contrôles, 490 000 a priori et 60 000 a posteriori.

1 000 procédures pénales ont été engagées et on a réussi à bloquer l'essentiel des tentatives de fraude en amont ou à récupérer l'argent a posteriori ; sur 180 M€ de fraude suspectée, on a pu en bloquer 128 M€ et on a récupéré 60 % du reste.

■ Quand les travailleurs précaires seront payés ?

Cette aide (de 900 €) est prévue pendant 4 mois, de novembre à février. Il nous a fallu développer un système informatique dédié. Je sais que ça peut paraître long mais ces montants seront virés automatiquement le 5 février pour les deux premiers mois. Pour les saisonniers, on a encouragé les employeurs des stations de ski à signer des contrats malgré les incertitudes et à recourir à l'activité partielle. Dans le secteur des remontées mécaniques, 95 % des embauches ont pu être effectuées.

■ Faut-il reprendre la négociation sur la réforme des retraites ?

Je suis convaincue que notre pays a besoin d'une réforme des retraites. On a 42 régimes spéciaux, ce n'est ni lisible ni juste. Cela ne peut se faire qu'en concertation avec les organisations patronales et syndicales, mais l'urgence, aujourd'hui, c'est d'abord sortir de la crise.

■ Les entreprises pourraient-elles supporter un nouveau confinement ?

Je ne vais pas me prononcer sur les règles sanitaires qu'on mettrait en place dans les prochaines semaines. Au printemps tout le monde avait été pris de court mais depuis, énormément de travail a été fait. Les protocoles sanitaires en entreprise ont joué un rôle très important ; l'activité économique avait chuté de 30 % dans le premier confinement contre 10 % dans le deuxième parce que des règles qui permettaient de travailler en toute sécurité ont été élaborées. On a systématisé le

port du masque dans des espaces de travail clos et partagés. Il y a eu 9 000 accords de reprise d'activité signés dans les entreprises. Dans certains cas, il est plus difficile d'allier fonctionnement de l'activité et protection des salariés et des clients, comme dans la restauration. Ce sont des sujets sur lesquels nous continuons à travailler. La priorité c'est le vaccin, nous sommes mobilisés sur la stratégie vaccinale.

■ Les médecins du travail sont mobilisés ?

Les entreprises démontrent chaque année avec la vaccination contre la grippe qu'elles savent se mobiliser, tout comme les services de santé au travail. Quand le moment sera venu, nous aurons des échanges avec les entreprises sur la façon dont elles peuvent s'inscrire dans cette stratégie de vaccination.

■ L'arrêt de travail sans carence fonctionne bien ?

C'est une mesure importante pour que les gens n'hésitent pas à s'isoler quand ils ont des symptômes. Les personnes peuvent se déclarer sur le site de l'Assurance maladie et avoir un arrêt de travail conditionné à la réalisation d'un test dans les 48 heures. S'il est négatif l'arrêt prend fin, sinon il est prolongé. On a quelques milliers de déclarations par jour. Il y aura bien sûr des contrôles de l'Assurance maladie.

■ Les jeunes sont aussi votre priorité ?

Oui. Le plan "1 jeune, 1 solution" porte ses fruits, avec les aides à l'embauche, les aides pour les contrats d'apprentissage et les parcours d'insertion proposés, du mois d'août à fin novembre on a eu plus d'un million de jeunes embauchés en CDD de plus de trois mois ou en CDI, c'est quasiment autant qu'en 2019 et plus qu'en 2018. Avec plus de 450 000 apprentis (dont 35 000 en Paca), on a pulvérisé le record de 2019 qui était de 353 000. Ces aides portent leurs fruits, en partie grâce à la mobilisation des entreprises qui montrent ainsi qu'elles ont confiance en l'avenir.

Recueilli par M.-C.B.

"450 000 apprentis (dont 35 000 en Paca) contre 353 000 en 2019."

Travailler le dimanche ? Un choix local

"Ma position à propos du travail le dimanche dans les commerces est que tout doit se faire dans la concertation au plan local et dans le dialogue social. En décembre, après le confinement qui avait conduit beaucoup de commerces à fermer en novembre, j'avais adressé une instruction aux Préfets en leur demandant de faciliter les autorisations d'ouverture dominicale pour décembre. Je leur avais aussi demandé d'engager des concertations avec les collectivités, les organisations patronales et celles syndicales. Cela a été fait et il est apparu que les résultats diffèrent selon les départements. Pour les prochains week-ends - celui-ci et le suivant pour les soldes, voire début février -, il y a quelques départements où les organisations syndicales et même celles patronales, n'ont pas voulu. C'est le cas du Tarn. Mais ce que je veux surtout dire, c'est que ce n'est pas depuis Paris qu'il faut dire : vous devez faire ceci ou cela en matière d'ouverture le dimanche. La décision doit être prise localement et de toute façon, il y a des règles. La base est le volontariat du salarié et cela doit s'accompagner d'une compensation financière et de jours de repos. Cela est ma position. Je suis convaincue qu'avec une norme nationale comme ont pu le souhaiter quelques fédérations, cela ne peut pas bien se passer".

J.-L.C.



"Sur 180 M€ de fraude suspectée, on a pu en bloquer 128 M€."

/PHOTOS FRÉDÉRIC SPEICH

Formation, emploi,

De Transition collective à Territoire Zéro chômeur



Élisabeth Borne a dialogué pendant plus d'une heure avec six lecteurs invités à la rencontrer dans les locaux de "La Provence".



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

"Avec la Région, nous allons former 12 000 personnes de plus"

Des conteneurs transformés en studio en cinq jours. Hier matin, Élisabeth Borne a débuté sa venue à Marseille par une visite des ateliers de l'entreprise d'insertion La Varappe hébergée dans les locaux de l'Alfa de la Treille à Marseille. Accompagné par Renaud Muselier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, a touché de près ce qu'était l'insertion professionnelle. Des jeunes formés par cette entreprise d'insertion qui trouvent quasiment tous, après 12 mois de travaux pratiques, un emploi dans les métiers de la métallurgie ou de la Ferronnerie. Un exemple ac-



Renaud Muselier et Élisabeth Borne ont affiché hier une certaine complicité. "Nous sommes pragmatiques" affirme l'élu.

"La crise est si importante qu'il faut travailler ensemble."

cueilli dans ces désormais "villages Alfa" où les personnes en insertion peuvent s'exercer à plusieurs métiers avant de trouver leur voie. "Remarquable", témoigne Renaud Muselier. À l'invite de la ministre, le Président LR de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'exerce, in situ, à la soudure. "Cela ressemble aux exercices de la chirurgie", s'amuse l'élu qui est aussi médecin. Une visite concrète pour démontrer les avantages de tels process dans l'insertion de jeunes sans formation. "Surtout dans ces temps de

crise", relève Renaud Muselier. Au-delà de la simple démonstration pratique, la ministre est venue pour signer la déclinaison du Plan France Relance décliné par accord-cadre avec la Région de plus de 5 milliards signé par le Premier ministre et Renaud Muselier à Toulon au début du mois. Le plan d'investissement pour les compétences, vise à l'horizon 2022 la mise en œuvre de 200 000 solutions de formation au plan national. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus de 32 millions d'euros seront investis dès 2021 par la Région

pour 6 700 bénéficiaires avec une participation de Pôle emploi à hauteur de 27 millions d'euros. "Avec la Région, nous allons former 12 000 personnes de plus, se félicite Élisabeth Borne. "Vous êtes pragmatique, je le suis aussi, résume Renaud Muselier. Ce qui n'était pas forcément le cas avec vos prédécesseurs. J'ai appris à vous connaître au ministère des transports et à vous apprécier. La crise est si importante qu'il faut travailler ensemble pour nos concitoyens."

Florent PROVANSAL

dialogue social, insertion... Les questions des six lecteurs de La Provence

► À Abdallah Mouhadjy Houssaini, jeune du 15^e arrondissement de Marseille cariste et manutentionnaire qui explique "ne pas pouvoir accepter des missions d'intérim en dehors de Marseille faute d'un permis de conduire (il indique bénéficier de l'aide au permis, NDLR) et d'horaires de transport en communs inadaptés" et demande ce que le gouvernement entend "mettre en place comme aides pour faciliter davantage la mobilité", la ministre salue d'abord "le beau dispositif d'accompagnement intensif" mis en place par Pôle Emploi et les missions locales et dont Abdallah Mouhadjy bénéficie.

"On a également lancé un soutien financier jusqu'à 500 euros par mois", ajoute Élisabeth Borne. "Un Français sur quatre a d'ailleurs renoncé à une formation faute de la possibilité de s'y rendre. Pôle emploi peut financer le permis de conduire, c'est 20 000 par an qui le sont; les missions locales aussi et elles s'équipent d'ailleurs de simulateurs de conduite pour cela. Nous avons aussi mis en place des plateformes de mobilité pour développer autre chose que de la voiture individuelle. Nous voulons accompagner 100 000 demandeurs d'emploi. Je rappelle qu'en travaillant, on alimente aussi son compte personnel de formation qui peut être utilisé pour le permis."

► À Margot Girard, directrice d'Evolio au sein du groupe La Varappe qui dresse "le constat de la paupérisation croissante de la population" et regrette "qu'il n'y ait pas de formation sur la qualification métiers" et demande si l'accord régional signé à travers le FIQ va poser des normes, la ministre insiste d'abord sur l'utilité des structures d'insertion. "Nous souhaitons booster ces structures qui favorisent l'insertion par l'activité économique. Nous avons lancé des appels à projets sur des fonds mis en place pour permettre aux entreprises d'investir (c'est une enveloppe de 300 millions en 2020) et d'accueillir plus de salariés. Ils sont 140 000 aujourd'hui, l'objectif est de parvenir à 200 000 cette année car nous sommes conscients que dans cette crise il y a un besoin d'accompagnement pour reprendre pied. Nous allons aussi simplifier pour que l'argent mobilisé au niveau national parvienne jusque dans les structures pour former. Mais l'argent est là."

► À Ludwig Rouault, directeur général de l'Entreprise à but d'emploi (EBE) de Jouques (un des cinq territoires expérimentaux zéro chômeur de longue durée) qui lui demande "ses attentes pour ce type d'expérimentation" et "si une uniformisation des contributions issues des collectivités est envisagée", la ministre confirme "la pérennisation et l'élargissement de l'expérimentation" à une cinquantaine de territoires. "Avoir la possibilité avec une entreprise à but d'emploi d'avoir un CDI pour



Abdallah Mouhadjy Houssaini, Margot Girard, Ludwig Rouault, Ronan Chesnel, Camille Tizon et Julien Vayssière invités de "La Provence".

se relancer dans la vie est une bonne initiative. Il nous faut un laboratoire à la bonne taille, il va y avoir beaucoup de réponses. Alors l'État soutient, mais il faut effectivement que les collectivités le fassent, à commencer par les départements qui sont les chefs de file de l'insertion. Dans la loi, le principe a été posé que le département, à côté de l'État, doit soutenir. Une concertation est en cours avec l'Association des départements de France et il y aura très bientôt un décret qui fixera une contribution minimale et le cahier des charges des territoires."

► À Ronan Chesnel, quadra en reconversion après avoir perdu son poste en communication, Élisabeth Borne détaillait le dispositif Transition collective: "Il est plus que jamais nécessaire de démontrer que l'on est capable d'accompagner les salariés en reconversion car il y a des secteurs

"On vous accompagnera dans votre vie professionnelle pour que vous puissiez rebondir vers autre chose."

qui vont mal et d'autres qui recrutent. On veut le faire aussi "à froid" lorsqu'une entreprise sent que ses emplois sont menacés, elle peut s'engager dans le dispositif Transition collective dans lequel l'État prend en charge jusqu'à 100% de la rémunération et des coûts de formation d'un salarié pour qu'il puisse aller vers une autre entreprise. Il y a aussi des dispositifs comme les contrats de professionnalisation qui permettent de former des gens en situation de travail dans l'entreprise. On vous accompagnera dans votre vie professionnelle pour que vous puissiez rebondir vers autre chose. Nous avons dé-

dié 500 M€ à Transition collective. Nous avons fait un appel à manifestation d'intérêt auquel une centaine de territoires ont répondu. On ne va pas demander à un salarié qui change de métier de changer en plus de région. Donc, on veut identifier dans des territoires des entreprises qui ont des difficultés et des autres qui ont besoin de recruter. On veut avoir engagé le dispositif dans le courant février et avoir des salariés en train de se former. Il y a notamment six projets dans la région."

► À Camille Tizon, étudiante à l'IUT de Saint-Jérôme en licence professionnelle et en apprentissage au sein de la société marseillaise Morice qui demandait si les aides au recrutement d'apprentis seraient maintenues; "ces aides valaient pour les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, 5 000€ pour les mineurs et 8 000€ pour les majeurs. Cela a boosté l'apprentissage dans des proportions incroyables puisqu'on a plus de 450 000 jeunes qui ont pu signer un contrat d'apprentissage malgré la crise. On a décidé de prolonger ces aides jusqu'à fin mars pour se donner le temps de réfléchir à ce qu'on va faire dans les prochains mois et à la prochaine rentrée. Nous souhaitons que cette dynamique de l'apprentissage se poursuive et on aura un dispositif pour continuer à soutenir les entreprises qui recrutent des apprentis dans les prochains mois."

Pour la ministre, il y a un véritable élan: "Tout le monde est en train de s'y mettre. On aura peut-être encore à faire des efforts concernant l'orientation car, par exemple, un jeune qui veut être apprenti boulanger peut rencontrer un professeur qui le dissuade. On n'a pas encore convaincu tout le monde. Mais on a diffusé l'apprentissage chez beaucoup d'entreprises qui n'y recouraient pas et clairement la meilleure façon de trouver un boulot est de passer par l'apprentissage."

"On voit aussi accélérer le passage au télétravail avec 7 000 accords signés."

► À Julien Vayssière du cabinet d'expertise auprès des CSE venu évoquer la difficulté pour les représentants du personnel d'exercer leurs mandats dans le cadre de l'évolution des règles du dialogue social, Élisabeth Borne estimait que ce dialogue "est dynamique. Il a été très dynamique durant ces trois derniers mois. Il y a eu beaucoup d'accords après le premier confinement sur la façon de reprendre le travail. On voit aussi accélérer le passage au télétravail avec 7 000 accords signés. Et l'activité partielle de longue durée avec une prise en charge de la réduction d'activité pendant deux ans, jusqu'à 40%, avec une prise en charge de l'État sur les périodes où les salariés ne travaillent pas, passe aussi par des accords majoritaires dans les entreprises. Ça marche très bien, ça protège les emplois de plus de 500 000 salariés. Donc, le dialogue est dynamique, il prend sa place dans l'entreprise. Cela suppose en effet que les représentants des salariés soient formés. Le dernier accord national signé entre les organisations syndicales et patronales sur la santé au travail prévoit d'augmenter la formation des représentants des salariés sur ces sujets-là. On aura à faire le bilan des nouveaux cadres mis en place par les ordonnances Travail. Je suis convaincue que le dialogue social en entreprise est la façon de trouver entre la direction et les salariés les bonnes réponses et il doit avoir de plus en plus sa place dans la gouvernance de l'entreprise."

J.-L.C. et M.-C.B.